

Benoît-Dominique de la Sougeole - *Initiation à la théologie mariale*, Parole et Silence, 2007.

Résumé-citations par D. Vigne (www.danielvigne.fr)

## **Benoît-Dominique de la Sougeole** ***Initiation à la théologie mariale***

---

### **Dogme**

---

On propose de distinguer aujourd'hui entre la Mariologie (théologie classique) et la théologie mariale (situation actuelle).<sup>5</sup> Mais en théologie, il faut apprendre à penser en continuité.<sup>6</sup> L'histoire du dogme marial : premier millénaire, Marie dans sa relation avec le Christ aux jours de sa chair ; second millénaire, Marie dans sa relation avec le Christ exalté dans la gloire.<sup>34</sup>

Dans les années 1920, à l'initiative du cardinal Mercier, archevêque de Malines Bruxelles, tout un mouvement se fit jour pour demander au pape la proclamation, voire la définition, de la médiation de toutes grâces, ou encore de la médiation universelle de Marie. Pie XII fit étudier très sérieusement cette proposition.<sup>37</sup> Mais la proclamation d'un dogme de la médiation mariale n'a pas été retenu.<sup>38</sup> Pie XII institua la fête de Marie Reine en 1954.<sup>37</sup>

« Plaît-il aux Pères que le schéma sur la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, soit intégré au schéma *De Ecclesia* ? » Le résultat du vote fut le suivant : *placet* 1114 voix, *non placet* 1074 voix !<sup>42</sup> Ce qui est acquis, au terme de ce long et douloureux enfantement conciliaire, est que la Vierge Marie est *dans* l'Église comme son couronnement.<sup>43</sup> Marie est du côté du Christ parce qu'elle n'appartient pas à la « catégorie » des pécheurs. Mais Marie est aussi du côté des hommes car elle est également une rachetée.<sup>42</sup>

---

## Évangiles

---

La théorie du midrash semble assez éclairante pour l'Évangile de l'enfance.<sup>49</sup> L'historicité reconnue à S. Luc n'est pas, évidemment, une historicité au sens moderne, scientifique, mais elle est un rapport sémitique à l'histoire.<sup>50</sup> Ce qui est affirmé est vrai au plan du sens, et cela a été connu à partir de faits réels, mais la façon de le rapporter use d'une liberté littéraire incontestable.<sup>50</sup>

L'intention de S. Luc semble de mettre Marie au premier plan, et Jésus l'enfant promis au second plan.<sup>56</sup> En fait, le christocentrisme est bien honoré, mais pour le saisir il faut voir comment les éloges faits à Marie renvoient à son Fils.<sup>56</sup>

**Annonciation.** *Kaire* : littéralement, il faut traduire : Réjouis-toi !<sup>52</sup> Cf. *Sophonie* 3, 14-17 : « Pousse des cris de joie, fille de Sion, une clameur d'allégresse Israël ! Réjouis-toi, triomphe de tout ton cœur, fille de Jérusalem ! (...) Le Seigneur est roi au milieu de toi. Tu n'as plus de malheur à craindre. (...) Sois sans crainte, Sion le Seigneur est en toi en vaillant Sauveur. »<sup>53</sup> Annonces eschatologiques faites à la fille de Sion, personnification d'Israël : Za 2, 14 ; Za 9, 9 ; Jo 2, 21-23. Joël et Zacharie s'inspirent probablement de Sophonie qui est le plus ancien.<sup>53</sup> La « fille de Sion », autrefois personnification d'Israël, est actualisée en la personne de Marie qui accueille la promesse messianique au nom d'Israël.<sup>55</sup>

**Kecharitomènè** : il y a deux voies possibles pour la traduction. Le plan de la cause (perspective grecque) : la bien-aimée de Dieu, le plan de l'effet (perspective latine) : la pleine de grâce.<sup>56</sup> Il y a un lien étymologique et sémantique entre *kaire*, *kecharitoméné* et *charis* (cf. « Tu as trouvé grâce... »).<sup>56</sup>

**Visitation.** 2 Samuel 6, 9.11 : « Comment l'arche de mon Seigneur vient-elle vers moi ? [...] L'arche du Seigneur resta trois mois dans la maison. »<sup>58</sup> Le Seigneur dont Marie est la Mère est bien le Seigneur qui résidait dans l'Arche.<sup>58</sup> « Tu es bénie [...] entre toutes les femmes... [...] et béni est le Seigneur Dieu »<sup>58</sup> (Judith 13, 18-19 ; Vulg. 23-24). « Bienheureuse toi qui as cru car les paroles du Seigneur s'accompliront » ; cf. 1, 20 : « Tu seras muet (Zacharie) parce que tu n'as pas cru à mes

paroles qui s'accompliront. » <sup>61</sup> On peut appliquer à Marie les paroles à Abraham en Gn 15, 6 : « Espérant contre toute espérance, il crut et devint ainsi père d'une multitude de peuples ». <sup>62</sup> L'acte de foi de Marie, non seulement est un modèle mais aussi partie intégrante du mystère de l'Incarnation. <sup>63</sup>

**Recouvrement.** Jésus reprend dans sa réponse le terme employé dans la question mais en un tout autre sens : « Ton père », dit Marie en parlant de Joseph ; « mon Père » répond Jésus. <sup>65</sup> Marie a dû progresser dans sa vie de foi. [...] L'absence de tout péché montre que cette progressivité de la foi et la difficulté qu'on y rencontre ne sont pas, de soi, liées au péché. <sup>68</sup>

**Jean.** Nous avons présenté Marie, grâce à S. Luc dont c'est la note mariale dominante, principalement comme la *croyante*. Nous allons maintenant poursuivre par le donné de l'Évangile de S. Jean qui s'intéresse plus particulièrement à l'*agir* de Marie. <sup>69</sup> Le disciple bien-aimé, dans la foi aux paroles de Jésus, reçut Marie pour Mère : « chez lui », dans son intimité, c'est-à-dire dans sa vie de foi. <sup>78</sup> Au pied de la croix, le disciple-apôtre-évangéliste n'est pas envoyé en mission : il est confié à Marie comme à sa Mère. Être fils de Marie, fils de l'Église, c'est être avant tout un vrai croyant dans la communauté chrétienne. <sup>79</sup>

Si la communauté chrétienne doit avoir ces dispositions morales mariales, c'est parce que cette communauté est prise dans un mystère d'engendrement divin auquel elle participe. <sup>84</sup> Ce n'est pas de l'extérieur, de façon juridique, que l'Église agit de façon déterminante, mais elle communique ce qu'elle est : elle engendre. <sup>85</sup>

---

## **Théotokos**

---

2<sup>e</sup> lettre de S. Cyrille à Nestorius : « Ce n'est pas un homme ordinaire qui serait d'abord né de la Vierge, en lequel ensuite le Verbe se serait placé ; mais le Verbe uni à la chair dans le sein virginal, lui-même est dit engendré selon la chair, en ce sens qu'il revendique comme sienne la génération de sa propre chair (...). C'est pourquoi les Pères n'ont pas hésité à appeler la Vierge Mère de Dieu, non pas que la nature divine du Verbe ait son origine en la sainte Vierge, mais en ce sens que le Verbe de Dieu

a assumé d'elle son corps sacré animé par une âme spirituelle, et que, étant uni à cette chair selon l'hypostase, il est dit être né selon la chair. »<sup>94</sup> On pourrait soutenir que Marie a donné naissance à un homme comme tous les autres, certes miraculeusement, et que cet homme a été ensuite assumé par le Verbe. C'est le schéma adoptianiste. [...] Mais le concile d'Éphèse affirme que dès le premier instant de sa conception dans le sein de Marie, Jésus est Dieu.<sup>95</sup>

Dieu est né de Marie selon la chair. La salutation d'Élisabeth le suggérait : « la mère de mon Seigneur... »<sup>96</sup> Le titre consacré par la Tradition concernant Marie est *Theotokos*, que le latin conciliaire ne traduit pas toujours, ou rend par *Deipara* ou *Dei genitrix*. Le sens littéral est : celle qui enfante Dieu. Ce n'est qu'au VIIe s. que le titre de Mère de Dieu (*Mater Dei*) apparaît chez les théologiens.<sup>96</sup>

Sa maternité est divine parce que son mode est divin (l'Esprit Saint) et parce que son terme est Dieu dans la chair.<sup>96</sup> La personne est le terme intrinsèque de la génération humaine, car la nature humaine n'a de subsistance que dans la personne.<sup>102</sup> La relation d'union entre une mère et son enfant est particulière-ment forte.<sup>108</sup> Il en résulte une profondeur d'union unique entre Marie et la Personne du Verbe incarné.<sup>108</sup>

La sagesse divine a choisi que la rédemption soit accomplie par un homme en tout semblable à nous, en tout semblable à ceux qu'il viendra sauver.<sup>89</sup> Marie fait partie de l'humanité dont Dieu a voulu le salut ; elle est une sauvée, et d'une façon incomparable tant par le mode que par l'intensité.<sup>90</sup> Déjà pure parce que sans péché, Marie à l'Annonciation reçoit une augmentation de grâce, un surcroît de sainteté.<sup>98</sup> C'est un refrain bien connu des Pères selon lequel Marie a conçu en son esprit avant de concevoir en son corps, « *Prius mente quam ventre* » (S. Léon le grand, Sermon 1 in Nativitate ; S. Augustin, Sermon. 215, 4).<sup>91</sup>

Comme toute autre génération droitement humaine, celle du Christ ne fut pas pour Marie une seule activité physique, mais au contraire une activité spirituelle.<sup>106</sup> Par le consentement que Dieu a voulu demander à Marie on voit qu'il voulait la rendre mère au sens le plus humain et intégral, c'est-

à-dire par toute sa personne, et non pas seulement par son activité biologique.<sup>106</sup>

---

## Culte

---

Le culte marial est un culte tout à fait particulier et unique. « Ce culte tel qu'il a toujours existé dans l'Église présente un caractère absolument singulier ; il n'en est pas moins essentiellement différent du culte d'adoration qui est rendu au Verbe incarné ainsi qu'au Père et à l'Esprit Saint. » (LG n° 66).<sup>112</sup> Le culte qui est rendu à la Mère de Dieu est appelé culte d'hyperdulie.<sup>112</sup>

Le culte rendu à Marie ne l'est pas en raison de sa grâce de maternité divine (d'ordre charis-matique), mais de la perfection de sa grâce sanctifiante qui accompagne sa maternité. Cependant, il faut ajouter que le fondement de la plénitude de grâce en Marie est sa vocation à la maternité divine. C'est pourquoi le fondement premier du culte marial est ce qui justifie l'entière situation spirituelle de Marie, à savoir sa maternité divine, et le fondement second est son union à Dieu dans la grâce sanctifiante.<sup>112</sup>

Le culte rendu à Marie n'est pas terminal, il ne s'arrête pas à elle. Il doit introduire au culte de latrie rendu à la Trinité.<sup>201</sup> Mais sans le minimum de dévotion à Marie qui se trouve requis par sa seule présence dans la liturgie, on finirait par négliger, voire évincer la place de Marie dans la foi de l'Église, et donc à mutiler cette foi.<sup>203</sup>

À l'heure actuelle, il y a quatre solennités dans l'année liturgique qui soulignent chacune une vérité dogmatique : l'Immaculée conception dans le temps de l'Avent (8 décembre) ; la sainte Mère de Dieu dans l'octave de Noël (1<sup>er</sup> janvier) ; l'Annonciation placée neuf mois avant la Nativité pour (25 mars) ; l'Assomption qui suit l'accomplissement de l'œuvre du Christ (15 août).<sup>202</sup> En outre, on célèbre la mémoire de Marie chaque samedi [...] car alors que Jésus reposait au tombeau, Marie fut la seule en laquelle la foi de l'Église a subsisté.<sup>202</sup>

Il y a cinquante ans à peine, la mièvrerie et le sentimentalisme marquaient trop de formes de piété mariale, sans parler d'un vocabulaire devenu très équivoque (« croisade du Rosaire »...); mais depuis une trentaine d'années la piété mariale tend à ressembler à un désert.<sup>203</sup>

Le culte marial doit honorer des exigences anthropologiques. Marie est femme, et elle doit être valorisée comme telle. Elle est un gage sérieux d'un juste et fécond féminisme.<sup>204</sup>

---

## Virginité

---

La vertu de chasteté a pour objet central de garder équilibrés et mesurés les désirs et plaisirs qui se rattachent à l'acte sexuel. La chasteté dans le mariage se construit sous la forme de la *sobriété* hors mariage, c'est-à-dire avant ou après le mariage (veuvage), et dans la vie religieuse elle se construit par l'*abstinence*.<sup>118</sup> Il n'y a pas d'un côté un bien (la virginité) et de l'autre côté un mal (l'activité sexuelle), mais il y a là deux biens (la virginité et la procréation) qu'il faut situer respectivement. Et Marie, par un don de Dieu tout à fait unique, a honoré ces deux biens.<sup>120</sup>

La virginité est la vertu par laquelle le sujet honore une totale abstention de toute activité sexuelle volontaire pendant toute sa vie.<sup>119</sup> L'état de virginité est celui de la personne qui, de fait, n'a jamais connu d'activité sexuelle. La vertu de virginité existe quand l'état de virginité résulte d'un propos volontaire.<sup>122</sup>

La psychologie moderne et le renouveau contemporain de la spiritualité conjugale ont favorisé une conception plus élevée de l'union sexuelle.<sup>123</sup> La virginité est vue aujourd'hui comme le renoncement au don mutuel de deux êtres complémentaires qui s'unissent en un seul principe de vie donnant naissance à un enfant, lequel est au plus profond l'expression de l'unité d'amour des deux parents.<sup>124</sup> Le propos de virginité consiste essentiellement dans le renoncement délibéré et définitif au don de sa personne à une autre personne créée, et à l'enfant qui normalement en résulte.<sup>124</sup>

Si l'on renonce à tel bien c'est en raison d'un autre bien que l'on préfère.<sup>125</sup> Le Bien divin (le Bien qu'est Dieu), supérieur à tout autre, peut seul expliquer et légitimer ce renoncement.<sup>126</sup> Le don de soi que comporte tout amour est fini et limité dans l'amour conjugal et est infini, total et éternel dans l'amour de Dieu.<sup>126</sup> « L'homme qui n'est pas marié a le souci des affaires du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur » (1 Co 7, 33-34). Être vierge rend plus libre de vaquer aux affaires du Seigneur. La virginité est le grand moyen de la vie contemplative.<sup>127</sup> La vie contemplative a pour objet premier la fin dernière, alors que la vie active n'a la fin dernière que pour terme, elle concerne au premier chef la vie présente.<sup>128</sup>

---

## La Vierge

---

Puisque Marie a honoré la virginité sans aucun motif tenant à la fragilité causée par le péché, on peut en déduire que, quand bien même seraient supprimés tous les dérèglements de la concupiscence, la virginité conserve sa valeur.<sup>127</sup> Marie est sollicitée par Dieu pour une fin très haute : être celle par qui le Verbe s'incarne par la puissance de l'Esprit. Pour cela il convenait que la mère soit le plus exclusivement à Dieu. L'absence de virginité ici aurait amoindri le don de sa personne.<sup>132</sup> La virginité de Marie fut l'adaptation parfaite à sa vocation qui était d'être Mère du Sauveur.<sup>133</sup>

Pour les anciens, la qualité paternelle était considérée comme supérieure à la qualité maternelle. [...] La conception virginale manifeste cette primauté divine et cette coopération humaine.<sup>131</sup> La « fonction » maternelle de Marie ne l'a pas placée dans une passivité de pur instrument matériel : c'est selon toute sa personne qu'elle fut associée au mystère de son Fils.<sup>130</sup>

**Ante partum.** Marie était mariée au moment de l'Annonciation. Nous disons bien mariée et non seulement fiancée. En effet, le mariage juif au temps de Jésus s'accomplissait en deux temps ; il y avait le mariage légal et environ un an plus tard le mariage réalisé par le début de la vie commune. C'est à ce second moment qu'avait lieu la fête du mariage. Les relations conjugales étaient cependant permises

entre les deux moments, et si dans cet intervalle la femme avait des relations avec un autre homme, elle était adultère.<sup>134</sup> On pourrait soutenir que Marie avait d'abord envisagé un mariage « normal » avec Joseph et que son propos de virginité fut un des acquis de l'Annonciation [...] À ce moment-là, ce qui n'était peut-être qu'une aspiration obscure de son âme exceptionnellement religieuse, prit la forme plus précise et consciente d'un propos de virginité.<sup>135</sup>

**In partu.** Tertullien insiste lourdement sur le réalisme de l'accouchement (*De carne Christi* 23). Clément d'Alexandrie est plutôt favorable à la virginité dans l'enfantement, mais il considère que c'est une opinion libre. Origène, qui tient la virginité avant et après la mise au monde de Jésus, ne la reconnaît pas dans l'enfantement, de même que S. Irénée, et S. Jean Chrysostome ; S. Jérôme, lui, a beaucoup hésité. Le tournant décisif est au Ve s., notamment avec S. Ambroise. Ce dernier donne clairement les deux caractéristiques de cette virginité : l'absence des douleurs et la conservation du signe de l'hymen. Après le concile d'Éphèse <sup>431</sup>, il n'y aura plus de discussion à ce sujet. S. Léon le Grand dans le Tome à Flavien l'enseigne avec autorité, et la prédication sera constante après. Le concile du Latran <sup>649</sup> le reprend et la Tradition ne connaîtra plus de doute.<sup>136</sup>

**Post partum.** Si la virginité avait été altérée corporellement, son essence n'en aurait pas été ternie pour autant, mais elle ne serait plus intégrale comme signe, et Marie ne serait pas l'icône de la virginité.<sup>137</sup> Latran <sup>649</sup>, canon III : « Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, en un sens propre et véritable, que Marie sainte, toujours vierge et immaculée, est mère de Dieu, puisque le Dieu verbe engendré de Dieu le Père avant tous les siècles, elle l'a, à la fin des siècles, conçu spécialement et véritablement du Saint-Esprit, sans semence humaine, et enfanté sans corruption, sa virginité demeurant non moins inaltérée après l'enfantement, qu'il soit condamné » (FC n° 334).<sup>139</sup> Être mère sans cesser d'être vierge, c'est découvrir la fécondité profonde de la virginité qui est une fécondité spirituelle.<sup>141</sup>

---

## Immaculée Conception

---

Elle a été définie dogmatiquement par Pie IX après une enquête de cinq années menée auprès de tout l'épiscopat. Cependant la question faisait l'objet d'une intense recherche depuis le XIII<sup>e</sup> s.<sup>143</sup> L'idée essentielle de S. Thomas est la suivante ; une sanctification qui ne supposerait pas le péché originel *déjà* contracté quand la personne est constituée par l'infusion de l'âme, soustrairait Marie à la rédemption du Christ. Il n'y a de rédemption que purificatrice du péché originel.<sup>146</sup> Pour lui, donc, Marie est née pécheresse ; elle a été rachetée par le Christ. [...] Par protection spéciale de Dieu, elle ne commit jamais de péchés personnels.<sup>147</sup>

Le déblocage s'est fait grâce à une distinction entre contracter le péché originel et être conçu dans la nécessité de le contracter.<sup>147</sup> Marie devait normalement naître pécheresse, elle appartient à une lignée qui portait en elle l'état de péché, et elle a été rachetée de cette nécessité (Rédemption préventive).<sup>148</sup> La rédemption qui est pour nous tous purificatrice, a été pour la Vierge préservatrice.<sup>148</sup> Duns Scot a été ici particulièrement clairvoyant.<sup>148</sup> Le coup de génie a été de voir le mode spécial de la rédemption de Marie.<sup>148</sup>

La grâce qu'a reçue Marie fut la grâce qu'avait reçue Adam ; c'est l'état d'innocence : plein accord de la chair et de l'esprit à la volonté de Dieu, préservation de la souffrance et de la mort.<sup>149</sup> C'est une réalisation extrême de la justification : le péché qui devait toucher Marie ne l'a pas touchée.<sup>149</sup>

« Ancienne est la piété des fidèles du Christ à l'égard de la Bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, qui pensent que son âme, au premier instant de sa création et de son infusion dans le corps, a été, par une grâce et une faveur spéciales de Dieu, en considération des mérites de Jésus-Christ son Fils, Rédempteur du genre humain, pleinement préservée intacte de la tache du péché originel, et qui, dans cet esprit, honorent et célèbrent solennellement la fête de sa conception. Leur nombre s'est accru au point que presque tous les catholiques l'ont adoptée. Nous renouvelons les constitutions et décrets publiés par les Pontifes romains [...] en faveur de la croyance tenant que

l'âme de la Bienheureuse Vierge Marie a été, au moment de sa création et de son infusion dans le corps, ornée de la grâce du Saint-Esprit et préservée du péché originel. » (Alexandre VII, Bref *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, 1661, FC 395).<sup>150</sup>

« Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie a été au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. » (Pie IX, définition dogmatique, Bulle *Ineffabilis Deus*, 1854, FC 397).<sup>150</sup> On retiendra que Pie IX est plus concis qu'Alexandre VII : il s'en tient à la formulation du fait de la préservation et ne dit rien sur le comment (pas de distinction entre le corps et l'âme notamment).<sup>151</sup>

Le péché originel comprend, en soi, virtuellement tous les autres péchés comme une source. Ayant été préservée du péché originel, cette source a été tarie en Marie.<sup>152</sup> Demeure la question de son impossibilité ou non de pécher : elle n'a pas péché, soit, mais aurait-elle pu pécher ? Nous restons ici au plan de l'opinion théologique.<sup>153</sup> On peut se représenter la situation de Marie ainsi : au fur et à mesure que, depuis sa conception immaculée, elle a exercé son libre arbitre droitement, elle a été de plus en plus confirmée dans le bien, elle est devenue de moins en moins capable de pécher.<sup>153</sup>

Il y a, dans la condition humaine, toute une part qui est aussi conséquence du péché et à laquelle Marie n'a pas échappé bien qu'elle l'ait toujours sans péché. [...] Il faut relever ici particulièrement la question des souffrances physiques et morales. Ce sont des effets du péché originel que l'on appelle les défauts de la nature déchue [...]. La rédemption s'est opérée dans et par la souffrance. Et Marie, configurée au Christ, a connu ces défauts ; elle a pu en cela coopérer à notre salut.<sup>156</sup>

Dieu fait de Marie la plus aimable des créatures : l'Immaculée conception est le triomphe de la seule grâce de Dieu.<sup>156</sup> Mais cette excellence ne la sépare pas des hommes : elle est humble et vit parmi les pauvres, et elle est ainsi proche

de nous.<sup>156</sup> On ne peut que se réjouir d'avoir à nos côtés une auxiliaresse si puissante...<sup>157</sup>

---

## Assomption

---

Les récits apocryphes les plus anciens seraient de la fin du Ve s. ; la critique en date certains du IIIe s.<sup>162</sup> La définition dogmatique de Pie XII ne repose pas d'abord sur des arguments exégétiques, ni même sur des arguments de Tradition, mais fondamentalement sur le constat de l'universalité de la foi en l'Assomption dans la communauté chrétienne. C'est un cas des plus purs d'une promotion par le *sensus fidei*.<sup>159</sup>

Marie a accueilli dans son sein le Verbe divin venant s'incarner. [...] Il répugne alors de penser que la chair de la Vierge, si proche de l'humanité sainte du Christ en raison de sa maternité, soit séparée du Fils en subissant la corruption du tombeau.<sup>166</sup> Après la disparition du Temple, le Seigneur prend soin de l'arche au point de la garder près de lui dans les Cieux.<sup>166</sup> La mort n'a pu la retenir en raison de sa pureté morale ; sa résurrection a été immédiate.<sup>167</sup>

Le Christ entraîne à sa suite, au plus près c'est-à-dire dans l'exaltation de sa chair, celle dont il prit la chair.<sup>168</sup> Le terme actif d'Ascension signifie qu'elle s'est faite par sa propre puissance (il est Dieu), tandis que celle de la Vierge s'est réalisée par la toute puissance divine ; c'est pourquoi pour elle convient davantage le terme passif d'Assomption.<sup>159</sup>

La définition de l'Immaculée conception portait en germe celle de l'Assomption.<sup>167</sup> « Nous affirmons, nous déclarons et nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée, Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été prise en son corps et en son âme dans la gloire céleste. » (Pie XII, Constitution *Munificentissimus Deus*, 1<sup>er</sup> nov. 1950, FC 410)<sup>168</sup>

Pie XII a expressément laissé ouverte la question de savoir si Marie a accédé à la gloire du Ciel en passant par la mort (suivie d'une résurrection) ou non.<sup>169</sup> L'histoire est massivement en faveur de la mort de Marie, mais elle va de pair

avec une autre ligne, elle aussi bien attestée bien que plus discrète.<sup>169</sup>

La mort, telle que nous la connaissons de fait, se revêt de douleur et de tragique souvent, c'est à cause du péché.<sup>170</sup> Normale et harmonieuse avant le péché, un passage sans rupture, la mort est devenue tragique et douloureuse par le péché qui en fait une rupture.<sup>170</sup> En faveur de la mort de Marie, l'argument le plus fort semble celui tiré de la valeur de la mort chrétienne. Marie devait être configurée au Christ en sa mort avant de l'être dans sa résurrection.<sup>171</sup>

En faveur de l'opinion immortaliste : Marie a bien été configurée au Christ par une vraie compassion lorsqu'au Calvaire un glaive de douleur la transperça (spirituellement et non corporellement).<sup>172</sup> Mais Marie doit également être référée au mystère de l'Église.<sup>172</sup> Or l'Église est immortelle ; elle avance en ce monde à la rencontre eschatologique de l'Époux.<sup>173</sup> Autrement dit, Marie anticipe en sa personne ce que l'Église réalise collectivement après elle. [...] Le fait qu'elle ait pu revêtir l'immortalité sans avoir eu à mourir préalablement en fait l'icône eschatologique de l'Église incorruptible.<sup>173</sup>

---

## Maternité

---

« Le rôle maternel de Marie à l'égard des hommes n'offusque et ne diminue en rien cette unique médiation du Christ : il en manifeste au contraire la vertu. » (LG n° 60, § 1).<sup>179</sup> S'il n'y a qu'une seule médiation nécessaire et parfaite pour réaliser le salut et le communiquer, il y a aussi d'autres médiations de simple convenance et dépendantes de la première pour favoriser la communication de ce salut.<sup>180</sup> Il est plus digne de faire participer que d'exclure toute coopération.<sup>186</sup>

Nous sommes ici au plan d'une vérité qui ne s'applique pas qu'à Marie. [...] Cependant cette règle générale reçoit en Marie une application unique en intensité.<sup>181</sup> Ce que l'on dit de Marie éclaire notre condition (sa sainteté est aussi notre vocation), et défendre la doctrine mariale est également défendre la splendeur de la vocation chrétienne.<sup>181</sup>

« Par son intercession répétée, elle continue à nous obtenir les dons qui assurent notre salut éternel ».» (LG n° 62, § 1). La maternité de Marie est une intercession.<sup>182</sup> L'intercession est un enrichissement de la façon dont on perçoit la manière que le Christ a d'être médiateur.<sup>185</sup> L'on peut comprendre l'intercession – qu'elle soit le fait d'un vivant sur terre ou d'un vivant déjà au ciel – comme une participation personnelle, libre et volontaire à l'action actuellement salvatrice du Christ.<sup>186</sup>

Si le titre de Mère des fidèles est aussi traditionnel encore que relativement tardif (fin du premier millénaire), l'appellation Mère de l'Église est beaucoup plus récente : fin du XIXe s.<sup>188</sup> Le jour de la promulgation de la constitution *Lumen gentium* (21 novembre 1964), Paul VI déclara solennellement Marie Mère de l'Église.<sup>189</sup> « Nous proclamons la Très Sainte Vierge Marie Mère de l'Église, c'est-à-dire de tout le Peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs. Nous l'appelons Mère très aimante ; et Nous voulons que dorénavant, avec ce titre si doux, la Vierge soit encore davantage honorée et invoquée par tout le peuple chrétien. »<sup>189</sup> Le titre de Mère de l'Église n'a rien d'exorbitant. Mais il a été fraîche-ment reçu tant par les protestants qui vont vu une nouvelle inflation mariale, que par les orthodoxes, surtout à cause de son mode de promulgation qui manifeste la supériorité du pape sur le concile.<sup>193</sup>

Marie n'est pas au-dessus de l'Église. Elle fait partie de ce grand organisme de la grâce qui reçoit le don de Dieu pour le communiquer.<sup>190</sup> La mère n'est pas mère seulement dans la famille, mais également mère de cette cellule originale qu'est la famille.<sup>190</sup> Ainsi les Pères de l'Église ne sont pas seulement Pères dans l'Église, mais bien de l'Église.<sup>190</sup>

Mère de la Tête dès le début de son mystère, elle devient Mère des membres que la Tête engendre.<sup>191</sup> Au pied de la croix, elle reçoit le disciple comme Mère, devenant alors la Mère.<sup>191</sup> Parce qu'elle est Mère de l'Église, Marie illustre le devenir ecclésial, de l'humilité de la condition ici-bas à la gloire éternelle.<sup>194</sup> L'exemplarité de Marie en fait un modèle de foi et de charité qui rappelle sans cesse le sens de la maternité

ecclésiale en ce monde : faire naître et élever tous les hommes à la vie surnaturelle.<sup>196</sup>

« En Marie, l'Église admire et exalte le fruit le plus excellent de la Rédemption et, comme dans une image très pure, elle contemple avec joie ce qu'elle désire et espère être toute entière. » (SC n° 103).<sup>196</sup> Il s'agit d'une icône prophétique.<sup>196</sup> « Je suis sûre que sa Vie réelle devait être toute simple. Or on la montre inabordable. Il faudrait la montrer imitable, dire qu'elle vivait de foi comme nous » (Ste Thérèse de Lisieux).<sup>200</sup> Proclamer Marie bienheureuse, c'est se tourner vers Dieu qui a donné cette manifestation si éclatante de son amour gratuit.<sup>200</sup>

---

## Apparitions

---

Marie est la créature du Ciel qui apparaît le plus.<sup>207</sup> Les manifestations surnaturelles existent bel et bien ; elles sont un des modes de communication de Dieu avec les hommes.<sup>208</sup> Une apparition d'un être qui n'est pas ou plus dans la condition anthropologique de ce monde, est le don d'un *signe* de cet être fait au voyant.<sup>209</sup>

Une révélation privée ne saurait apporter aucun complément objectif à la Révélation.<sup>211</sup> Cette communication faite à un témoin particulier vise directement un ressourcement de la foi et médiatement un réveil de l'espérance.<sup>211</sup> Le témoin gratifié d'une apparition reçoit de Dieu un don qui est destiné au bien de la communauté chrétienne et non à sa sainteté personnelle. C'est la définition même du charisme.<sup>211</sup> Ce charisme relève du genre de la prophétie.<sup>211</sup>

Les paroles de « la Dame » sont-elles vraies à la lettre ? Il faut ici distinguer entre la véracité du témoin et l'authenticité du message.<sup>212</sup> Les mots et phrases « entendus » par le témoin de l'apparition sont en dedans de lui, et résultent d'une activation divine des facultés de son âme.<sup>213</sup> Ces « paroles » venant du Ciel passent par le psychisme du témoin.<sup>213</sup> Il faut donc « décanter » le message des perspectives mentales particulières pour atteindre son sens vrai.<sup>213</sup>

Pie X dans l'encyclique *Pascendi* (1907) : « L'Église qui approuve ne se porte pas garante de la vérité du fait. Seulement, elle n'empêche pas de croire les choses auxquelles les motifs de foi humaine ne font pas défaut ». <sup>215</sup> Mais il y a quelques apparitions – essentiellement celles du Sacré Cœur à Paray-le-Monial, de Notre Dame à Lourdes et à Fatima – pour lesquelles l'Église s'est manifestement beaucoup plus engagée. <sup>216</sup> C'est une adhésion libre qui est demandée, confiante de foi humaine envers un témoin crédible (l'Église). <sup>216</sup>

Par le fait que Marie est un des mystères qui forment le mystère de la rédemption, son étude ne peut s'affranchir de la rigueur propre au discours dogmatique avec ses contraintes. <sup>218</sup> « C'est sur la grandeur du Fils que nous mesurons celle de la Mère. [...] Beaucoup viennent à Marie par Jésus. » (R. Bernard). <sup>218</sup>

---